
AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Les demandes de dérogations mineures décrites ci-dessous relativement au *Règlement de zonage numéro 2009-U53 et ses amendements* seront étudiées par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 21 avril 2026, à 19 heures, se tenant à la salle de la place Lagny, au 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts :

	Numéro	Immeuble visé	Zone	Nature et effets de la demande
1.	2026-0034	Lot 5 746 914 du cadastre du Québec - rue du Mont-Rainer	Ha-606	<ul style="list-style-type: none">• Autoriser un pourcentage d'espace naturel inférieur à 60% pour un terrain comportant une superficie totale de 1 513,2 mètres carrés au lieu de 1 500 mètres carrés ou moins.
2.	2026-0035	84, rue Saint-Antoine	Hc-221	<ul style="list-style-type: none">• Permettre l'aménagement d'un logement au sous-sol dans un bâtiment résidentiel sans l'ajout d'une case de stationnement supplémentaire.
3.	2026-0048	Lots 5 910 498, 5 910 499 et 5 910 500, tous du cadastre du Québec - chemin Gascon	Ru-901	<ul style="list-style-type: none">• Permettre la création du lot projeté 6 716 992 d'une largeur de 37,60 mètres au lieu d'une largeur minimale de 50 mètres.

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant à la date, l'heure et l'endroit fixés pour la séance du conseil.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 2 avril 2026.

Original signé

Anny Després, greffière adjointe